



# Remerciements au maire de Compiègne

votés à l'unanimité par les 63 membres de l'association des Avenues de Compiègne  
présents à l'Assemblée générale du samedi 10 juin 2018

Monsieur le Maire,

Les 63 membres de l'association des Avenues de Compiègne (sur un peu plus de 150 membres actifs), réunis pour leur Assemblée générale ordinaire le samedi 9 juin 2018, à la salle de l'Orangerie des Grandes Ecuries du roi, tiennent à vous remercier de l'attention que vous avez constamment portée, tout au long de l'année 2017 et en 2018, à leurs demandes et aux publications de leur association.

Ils vous remercient en particulier pour les rencontres que vous avez bien voulu programmer avec M. Foubert, premier adjoint chargé de l'urbanisme et M. Huet, directeur général des services de la ville de Compiègne, puis avec M. Minetto, directeur de l'Espace urbain de la ville et de l'agglomération de Compiègne, qui ont été des étapes importantes vers la formulation des propositions que leur association se propose de vous soumettre pour faire cesser le stationnement sauvage sur les Avenues – qui est une privatisation par des riverains et des visiteurs indéliçats d'un espace public classé à l'heure où le « tout automobile » est légitimement remis en cause par la pressante nécessité de mettre en œuvre un développement durable –, le dépôt d'ordures et de déchets divers en dehors des jours de collecte, ainsi que pour le remplacement des plots en métal disgracieux et souvent inutiles qui déparent les Avenues – particulièrement l'avenue de la Résistance –, au profit d'autres solutions plus valorisantes et efficaces (des lisses en béton peint en blanc notamment). Il en va de l'attractivité de Compiègne pour les touristes qui visitent notre ville, pour les Compiégnois qui se promènent sur les Avenues et pour les nouveaux habitants qui ont fait le choix de s'installer dans notre quartier pour son cadre de vie, qu'ils veulent voir préservé, de même que la valeur vénale de leur bien.

L'association des Avenues de Compiègne vous remercie enfin d'avoir accepté le principe d'une réunion publique où seront présentées les propositions de notre association pour préserver et améliorer le cadre et la qualité de vie des Compiégnois, des riverains des Avenues, des touristes et des visiteurs occasionnels de Compiègne, réunion au cours de laquelle vous avez bien voulu accepter de répondre aux questions posées par les membres de notre association.